Politique familiale

de la ville de Bois-des-Filion

BOIS-DES-FILION

Politique familiale

Table des matières

Mot du maire **3**

Mot des responsables des questions familiales **5**

Introduction **7**

Objectifs **8**

Définition de la famille **8**

Principes d'intervention **8**

Champs d'intervention **9**

Portrait des familles filionoises **11**

- Composition de la population 11
- État matrimonial 13
- Caractéristiques de la famille 15
- Types de logements 17
- Revenu 18
- Scolarité 19

Les mécanismes de suivi **21**

Conclusion **23**

2

Mot du maire

Chers Filionois,
Chères Filionoises,

Conscient que la famille constitue la pierre angulaire de notre société, le conseil municipal est enthousiaste et fier de présenter la nouvelle politique familiale de Bois-des-Filion.

L'importance des liens familiaux dans l'évolution de notre communauté est primordiale et à cet égard, l'élaboration d'une politique familiale pour notre ville représente une étape significative dans la priorisation et la reconnaissance officielle de la place de la famille au sein de notre municipalité.

La politique familiale et le plan d'action qui en découle sont l'aboutissement d'une démarche qui s'est poursuivie depuis plus d'un an et repose essentiellement sur des discussions et des consultations menées auprès de citoyens, représentants d'organismes et d'institutions du milieu. Ce nouvel outil stratégique définit un cadre d'intervention général et propose des objectifs et des engagements créatifs susceptibles d'améliorer concrètement la réalité de nos citoyens et répondre favorablement aux besoins des familles filionoises.

Pour nous, la politique vise aussi à guider nos actions et à orienter nos projets pour fournir un encadrement de vie de qualité qui reflète adéquatement les aspirations et les valeurs de notre collectivité et assure l'épanouissement et le mieux-être de nos familles.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les élus municipaux et en particulier les élues responsables du comité d'élaboration de la politique, madame Odette Filion, présidente et madame Ginette Gagné-Stoklosa, vice-présidente, les membres du comité sur la famille pour leurs réflexions et leur excellent travail dans la réalisation de ce document qui concourra à la création d'un véritable esprit de famille à Bois-des-Filion.

Paul Larocque, maire

4

Mot des responsables des questions familiales

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Fruit de plus d'une année de travail et créé dans l'objectif de continuer à poser des gestes concrets pour changer les choses, c'est avec une grande fierté, qu'au nom du Comité famille, nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle politique familiale de la ville de Bois-des-Filion.

Elle est le résultat d'une importante démarche de réflexion et de concertation qui ouvre la voie à l'adoption de plusieurs dizaines de mesures tangibles, et ce, dans le plus grand respect des besoins et des valeurs des familles établies sur notre territoire.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de la politique familiale et nous invitons tous les Filionois et les Filionoises à en prendre connaissance, et surtout à la cultiver afin de récolter une qualité de vie enviable, inspirante et propice à l'épanouissement des familles filionoises.

Odette Filion
Présidente du Comité famille
Conseillère municipale

Ginette Gagné-Stoklosa
Vice-présidente du Comité famille
Conseillère municipale

6

Introduction

À Bois-des-Filion, l'importance de la famille comme assise de la communauté est reconnue par les membres du conseil municipal depuis fort longtemps. Bien que plusieurs actions reliées à la famille aient déjà été réalisées, le conseil municipal a choisi de concrétiser sa volonté. Pour se faire, la ville de Bois-des-Filion a décidé de réaliser et de mettre en place une politique familiale municipale pour la guider dans ses orientations ainsi que d'un plan d'action famille pour structurer ses pratiques.

Pour mener à bien les travaux, le conseil municipal a nommé deux responsables des questions familiales, soit les conseillères Odette Filion, présidente du Comité et Ginette Gagné Stoklosa, vice-présidente. Désireuses de bénéficier d'une expertise reconnue en matière familiale, elles ont reçu la collaboration de *Carrefour action municipale et famille* tout au long du processus. Une des préoccupations du conseil municipal était de réaliser une politique familiale à l'image des familles filionoises. Pour atteindre cet objectif, la population et les organismes du milieu ont été mis à contribution.

Dans un premier temps, un Comité famille a été formé pour coordonner les travaux. Le Comité était formé de dix représentants du milieu municipal, d'organismes offrant des services aux familles, ainsi que de représentants des familles et des personnes aînées de Bois-des-Filion.

Le Comité a tenu sa première rencontre en mars 2008 et les travaux se sont échelonnés sur une période de plus d'un an. La première phase des travaux de la politique consistait à élaborer le but et les objectifs de la politique familiale, de se doter d'une définition de la famille représentative de la communauté, de principes et de champs d'intervention dans lesquels les actions familles, sous la responsabilité de la municipalité, seront posées. Cette première partie comprend également un portrait statistique des familles de Bois-des-Filion. Cette partie terminée en septembre 2008, a dressé les bases de la politique familiale permettant au Comité famille de réaliser le plan d'action.

Afin que le plan d'action famille se concentre sur la réalité, les besoins et les actions concernant les citoyens de Bois-des-Filion, il est apparu nécessaire de consulter les familles, la population et les organismes desservant les familles afin d'identifier les priorités. Six rencontres de groupe ont été réalisées en novembre 2008 permettant à plus de cinquante représentants des familles, des adolescents, des personnes aînées, des organismes communautaires, des bénévoles et des employés municipaux de s'exprimer. Ces rencontres dynamiques et enrichissantes ont permis de structurer les objectifs spécifiques, les actions et les partenaires impliqués dans la réalisation du plan d'action.

De ce long processus est née la politique familiale municipale. Tout comme les élus municipaux, les membres du Comité famille et les employés municipaux, vous serez fier d'adhérer à ce projet commun qui démontre que chez nous, la famille est une priorité et une valeur durable.

Objectifs

- Maintenir et renforcer le sentiment d'appartenance à la municipalité afin d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de toutes les familles filionoises;
- Promouvoir et harmoniser les actions actuelles et futures en lien avec la famille;
- Promouvoir le concept « Penser et agir famille » chez tous les intervenants du territoire de Bois-des-Filion.

Définition de la famille

La famille est un réseau de personnes ayant une relation de filiation et/ou unies par des liens sanguins, affectifs privilégiés, sociaux ou communautaires. Elle prend forme et évolue dans une relation d'interdépendance et de soutien qui se manifeste au cours d'une vie et à travers les générations.

Principes d'intervention

- **Partenariat – Collaboration – Concertation - Entraide**
  Dans un esprit de respect, la politique familiale se fonde sur une combinaison d'interventions directes dans ses propres champs de compétence et de partenariats avec tous les autres intervenants du milieu, qu'ils soient associatifs, gouvernementaux ou privés.

- **Respect du rythme de chacun**
  La collaboration avec les organismes du milieu se fait dans le respect des ressources et les disponibilités de chacun. Les conseillers sont très sollicités et les bénévoles des organismes aussi; il faut être prêt à intervenir au moment propice selon les compétences respectives.

- **Les parents sont les premiers responsables du cadre de vie familiale**
  En aucun temps, la municipalité et les divers partenaires n'ont l'intention de se substituer à l'autorité parentale ou à ses choix de vie. Les parents jouent un rôle principal dans l'éducation des enfants et en sont les premiers responsables.

- **Respect de la diversité des familles**
  Les structures familiales se sont grandement transformées au Québec au cours des dernières années et cela se reflète dans la population. La politique familiale évite les jugements de valeur et vise les besoins de toutes les familles.

- **Participation sociale**
  La municipalité veut encourager les familles à s'approprier la politique familiale et les actions familles. Elle favorise et encourage la participation sociale des familles et des organismes dans la dynamique et l'animation des actions familles et l'implication aux activités.

Champs d'intervention

- **Communication**
  La municipalité intervient dans plusieurs niveaux de communication entre les employés municipaux, avec les organismes, avec les familles et les citoyens ainsi qu'avec le milieu extramunicipal. Il est nécessaire que le processus de mise en place de la politique familiale et du plan d'action famille accorde une large place à la consultation et à la participation populaire, à la sensibilisation et à la visibilité de la municipalité.

- **Aménagement du territoire et l'habitation**
  Il s'agit de l'adaptation du développement du territoire et de l'urbanisme aux besoins des familles, comprenant la proximité des services, des parcs, et la variété de logements. Il y a également, la salubrité des parcs et espaces publics et de l'aspect sécurité (éclairage, élagage, déneigement…) des lieux.

- **Environnement**
  L'environnement inclut tout ce qui touche à la protection, à la restauration, à la réhabilitation du milieu et des écosystèmes, à la sensibilisation des employés municipaux et des familles ainsi qu'une préoccupation des impacts environnementaux des activités de développement.

- **Sécurité**
  Ce champ d'intervention regroupe principalement la sécurité des familles, des individus et des biens. On y intègre donc les services de police, la sécurité incendie, les employés municipaux (agents de sécurité), le bon voisinage, le sentiment de sécurité, la prévention et la sensibilisation.

- **Loisirs, culture et vie communautaire**
  Composante importante pour la qualité de vie des familles, ce champ d'intervention représente un complément au développement des individus et des familles en favorisant le développement personnel, intellectuel, physique et social.

- **Soutien et reconnaissance aux bénévoles et aux organismes offrant des services aux familles incluant les services de garde et le répit parental**
  Les bénévoles sont le cœur et les poumons de Bois-des-Filion. L'appui de la municipalité permet une cohérence efficace et favorise la mise sur pied de projets, d'actions et de ressources issus du milieu et orientés vers la famille.

- **Transport**
  Le transport est un facteur de plus en plus marquant pour les familles. Le temps de transport monopolise les parents entre la maison, le travail et les loisirs. De plus, les tarifs, les horaires, les familles à faible revenu, et les besoins des étudiants sont des éléments qui influencent son utilisation.

- **Santé et qualité de vie**
  La santé et la qualité de vie sont liées et s'influencent l'un l'autre. L'élimination des pesticides dans la MRC est un exemple du souci de santé et de qualité de vie dans la communauté. Et c'est dans cet ordre d'idée, que ce champ d'action porte également sur des menus santé lors de festivités, événements et lieux publics ainsi que des programmes d'activités physiques et de nutrition (ex. : programme 0 - 5 – 30). L'aspect santé et qualité de vie s'intègre à toutes les interventions municipales.

10

Portrait des familles filionoises

Composition de la population

La population de Bois-des-Filion est en pleine croissance démographique, comme la majorité des communautés en périphérie de Montréal. La MRC de Thérèse-De Blainville détient, de loin, la plus forte densité de population dans les Laurentides avec 706,7 habitants au km² [*1]. En 2006, la population de Bois-des-Filion comptait 8 383 habitants soit une augmentation de 8,7 % depuis 2001[*2]. Cette croissance de population devrait se poursuivre puisque l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux prévoit un accroissement de population de 2007 à 2017 de 9 % pour la MRC de Thérèse-De Blainville et de 9,1 % pour la région des Laurentides, comparativement à 3,7 % pour le Québec pour la même période. De plus, cette croissance sera particulièrement forte chez les personnes âgées. « La migration des personnes âgées de 55 ans ne cesse d'augmenter dans la région, passant d'un solde annuel moyen de 760 individus entre 1991-1996 à 891 individus entre 1996-2001. Pour 2001-2006, ce sont 1 120 individus de ce groupe d'âge qui s'installaient dans la région. L'agglomération montréalaise présente le phénomène inverse. Cette situation s'explique en partie par le retour des baby-boomers en région, où le coût de la vie est moins élevé.[*3]»

En 2006, l'âge médian de la population de Bois-des-Filion était de 38,2 ans (tableau 1) alors que celui du Québec était de 41 ans. La population est donc plus jeune que l'ensemble du Québec. Notons aussi, qu'en 2006, « Le Québec enregistrait une augmentation inattendue du nombre de naissance… Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité dans la région des Laurentides est le deuxième plus élevé de la province, soit 1,82 comparativement à l'indice moyen de 1,62 » (Santé et Services sociaux, MRC de Thérèse-De Blainville, 2007).

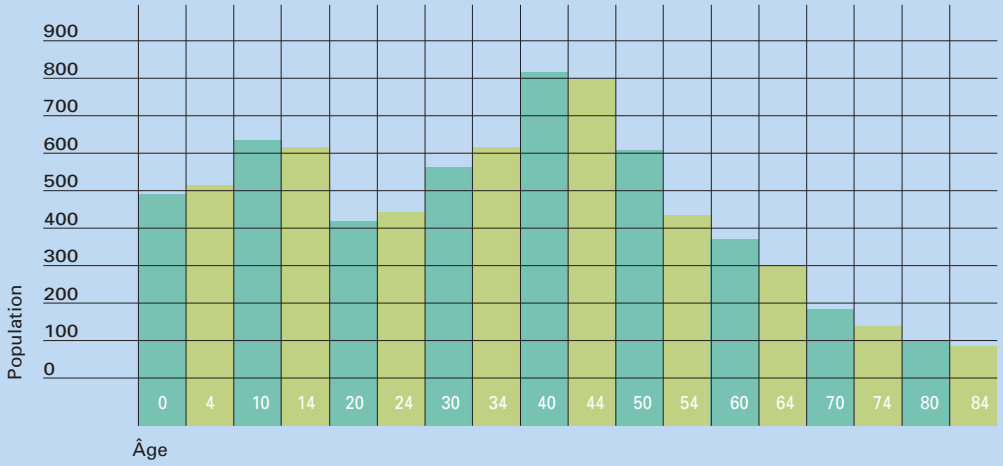

Sources :

[1] (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, Laurentides, 2007).
[2] (Statistique Canada, 2006)
[3] (Santé et Services sociaux, MRC de Thérèse-De Blainville, 2007).

12

Portrait des familles filionoises

État matrimonial

Nous pouvons supposer qu'il y a plus de personnes vivant seules à Bois-des-Filion que dans la MRC. Tel que recensé dans le tableau 2, il y a 47 % de célibataires (3 % de plus que la MRC), 33 % de personnes mariées (6 % de moins que la MRC), 2 % de séparées (même taux pour la MRC), 12 % de divorcées (1 % de plus que la MRC) et 6 % de veufs (2 % de plus que la MRC). En effet, selon Statistique Canada 2006, les ménages formés d'une seule personne représentent 23 % des ménages à Bois-des-Filion, 21 % pour la MRC et une proportion de 31 % pour la province.

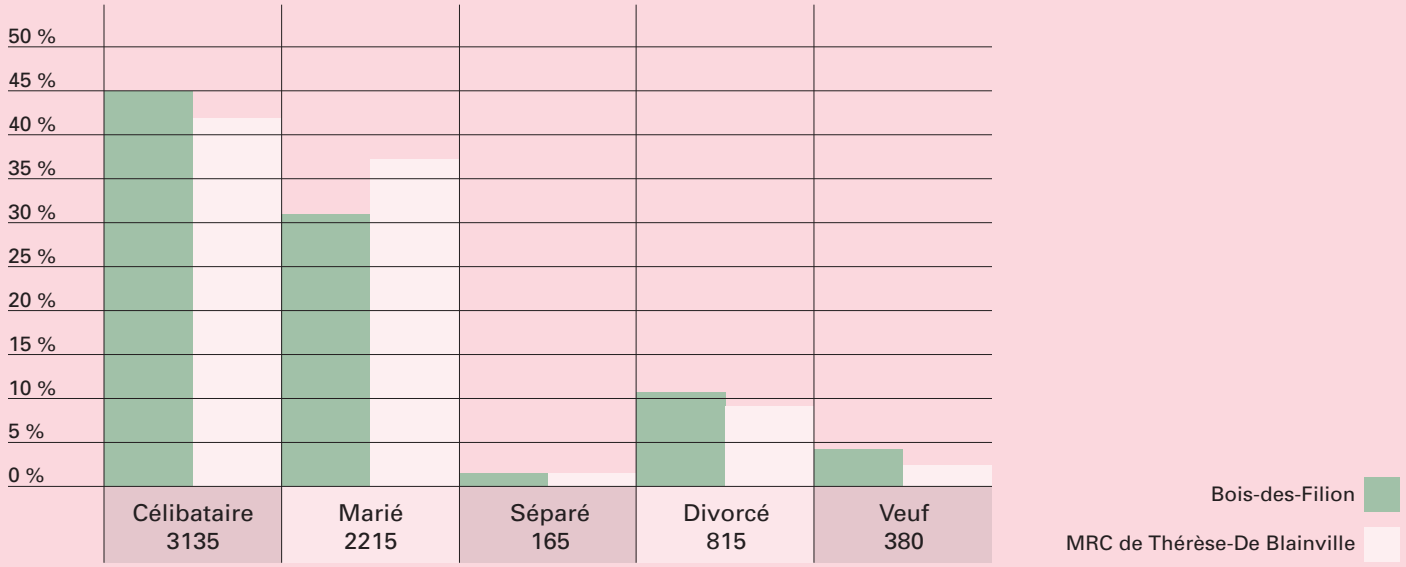

14

Portrait des familles filionoises

Caractéristiques de la famille

Le pourcentage de couples mariés est moins élevé à Bois-des-Filion que dans la MRC et inversement le nombre de familles en union libre y est plus élevé (Tableau 30). Le nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin est comparable à celui où le parent est de sexe masculin. De 2001 à 2006 le pourcentage de familles monoparentales où le parent était de sexe féminin est passé de 15 % à 13 % et où le parent était de sexe masculin est passé de 3 % à 4 %. En tout, le nombre de familles monoparentales est passé de 18,5 % à 17,6 % de 2001 à 2006 diminuant de près de 1 %.

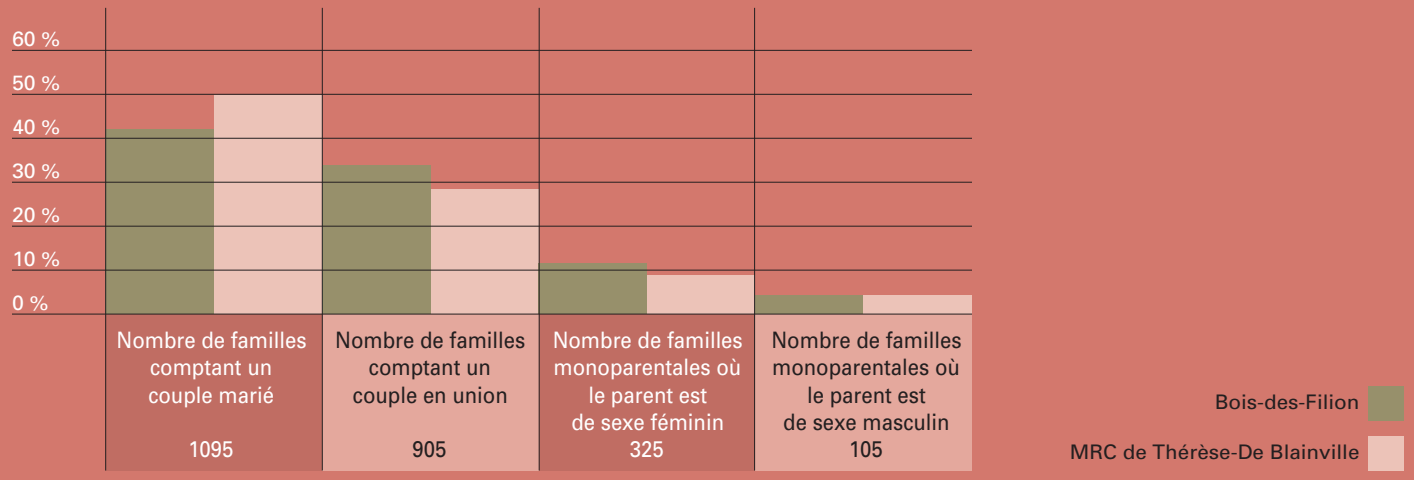

Portrait des familles filionoises

Types de logements

Le nombre de propriétaires est plus élevé à Bois-des-Filion que dans la MRC. L'accès à la propriété est donc favorable aux familles filionoises. Particulièrement plus que pour l'ensemble du Québec qui a un pourcentage de logements possédés de 60 % comparativement à 81 % pour Bois-des-Filion.

Portrait des familles filionoises

Revenu

Le revenu des familles de Bois-des-Filion (tableau 6) est légèrement en dessous de celui des familles de la MRC de Thérèse-De Blainville, mais supérieur de près de 8 000 $ à celui des familles québécoises. Notons que la situation salariale de la population de la MRC est particulièrement favorable se situant dans un bassin socioéconomique très dynamique. Cette situation se traduit par un pourcentage de faible revenu (tableau 7) pour Bois-des-Filion 2 % supérieur à celui de la MRC, mais inférieur de près de 5 % à celui de la province.

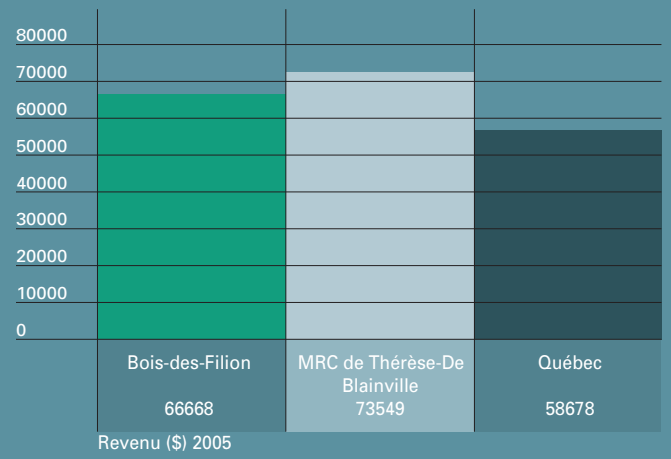

Revenu ($) 2005

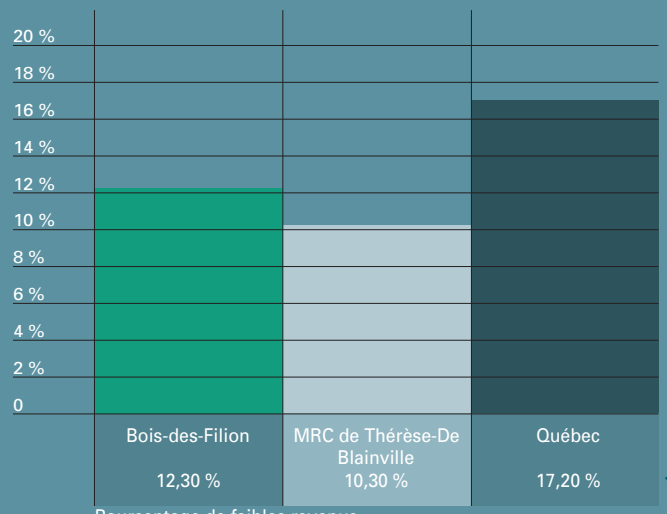

Pourcentage de faibles revenus

Portrait des familles filionoises

Scolarité

Concernant la scolarité, les familles de Bois-des-Filion détiennent moins de nombres d'années de scolarité et moins de diplômes que les familles de la MRC (tableau 8). Ainsi, 9 % moins de personnes de 15 ans et plus de la municipalité détiennent un diplôme de cégep ou d'université que pour l'ensemble de la MRC. 5 % de plus de personnes de la municipalité ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade, mais les diplômées du secondaire y sont égales en pourcentage. Là où la population se démarque positivement est dans le nombre de diplômées d'une école de métiers où nous comptons 4 % plus de diplômées que la MRC.

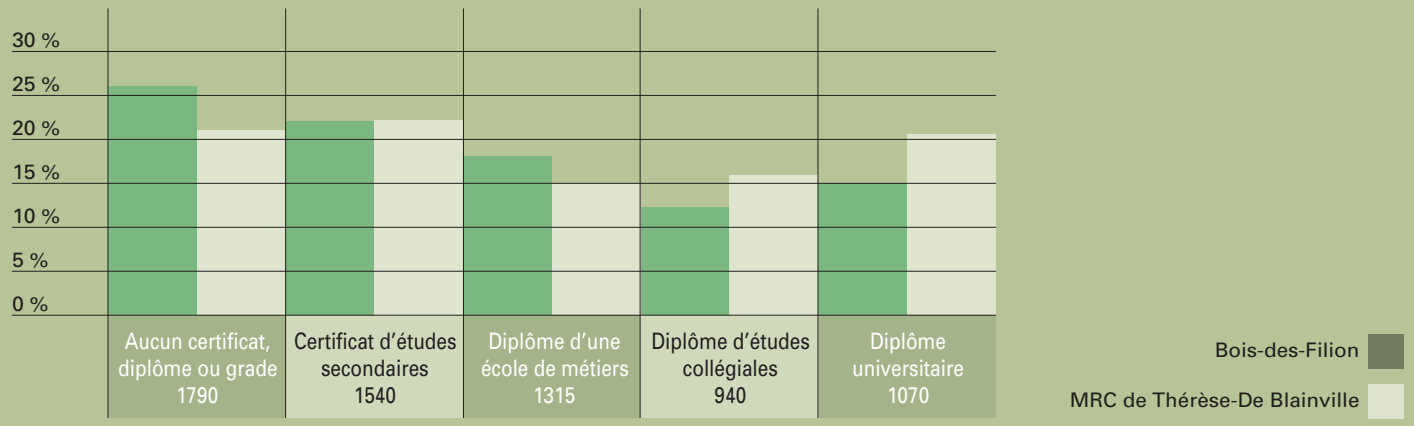

20

Les mécanismes de suivi

Pour faire suite à l'adoption de la politique familiale par le Conseil municipal, la ville de Bois-des-Filion assurera sa mise en application en confiant son suivi politique aux membres du Conseil municipal et son suivi administratif à la Direction générale de la municipalité.

Les membres du Comité famille seront informés des différents projets que le Conseil municipal entend mettre en place auprès des familles filionoises. Pour ce faire, le Conseil municipal adoptera une fois l'an, un plan d'action évolutif qui intégrera tous les projets sélectionnés en fonction des besoins et fixera une échéance de réalisation qui pourra s'échelonner sur une période de trois années.

La Direction générale devra mettre en place les mécanismes appropriés pour s'assurer que tous les projets soumis par les directions de service de la municipalité, notamment ceux préparés dans le cadre de l'exercice budgétaire annuel, fassent l'objet d'une évaluation de leur impact sur les familles de Bois-des-Filion.

22

Conclusion

C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du Comité se sont réunis pendant plus d'une année pour travailler à l'élaboration de la politique familiale et des grandes orientations au plan d'action. La ville de Bois-des-Filion est maintenant fière de vous présenter le fruit du travail accompli par cette équipe dynamique.

Le plan d'action famille de notre politique familiale demeure cependant dynamique dans le temps et adaptable aux réalités changeantes de notre société afin de répondre à des situations imprévisibles pour le moment. En ce sens, la ville ne se limite pas uniquement à la politique familiale dans ses pratiques et se garde la souplesse d'ajuster des interventions.

En terminant, nous désirons remercier chaleureusement tous les représentants des familles qui ont confié leurs idées et leurs préoccupations lors de nos rencontres. Un gros merci aussi aux organismes et aux institutions qui ont donné de leur temps pour nous faire bénéficier de leurs précieuses expertises. Finalement, un merci spécial aux membres du Comité famille qui ont maintenu leur participation dynamique à chaque rencontre pendant tous les travaux.

Responsables des questions familiales pour la municipalité :

Odette Filion
Conseillère municipale — Présidente du Comité famille

Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère municipale — Vice-présidente du Comité famille

Membres du Comité famille

Brigitte Anglehart	Représentante organismes communautaires
Roger Barrette	CSSS de Thérèse-De Blainville
Denis Girard	Représentant de La Maison de la famille
Gilbert Guérette	Commissaire, Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles
Denise Lacombe	Représentante des personnes aînées et de l'Âge d'or
Francis Ouellet	Directeur des loisirs et du développement communautaire de Bois-des-Filion
Marc-André Plante	Directeur général, Carrefour action municipale et famille
David Roy	Représentant du CPE Les amis de Babar

Politique familiale

de la ville de Bois-des-Filion

BOIS-DES-FILION

Imprimé sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales.

Conception graphique et infographie : Robert Devost Graphiste Inc.